

Brainforest

Protéger l'environnement est notre engagement



RAPPORT ANNUEL

2009

The background of the image is a dark green gradient. Overlaid on this are numerous thin, glowing lines in shades of green and yellow. These lines originate from a point near the bottom center and radiate upwards and outwards, creating a sense of dynamic movement and energy. Some lines are straight, while others are curved, resembling light trails or perhaps stylized representations of natural elements like grass or water currents.

Protéger

L'environnement est notre engagement

LE MOT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

2009, année de tous les bouleversements politiques consécutifs à la disparition du deuxième Président de l'histoire du Gabon.

2009, année décisive pour nous tous et pour notre label Brainforest. Année difficile du fait des incompréhensions avec certaines autorités du pays. Incompréhensions parce que les contradictions et l'idée d'un partage du pouvoir, ainsi que l'acceptation d'une remise en cause de ses décisions ne sont pas encore les éléments de ce pouvoir qui se réclame pourtant de la démocratie.

2009, année décisive pour nous, du fait de la définition d'une vision commune par toute l'équipe qui, à terme, vise à faire de notre ONG, une des organisations les plus professionnelles en matière de protection de l'environnement et de défense des droits des populations autochtones et locales.

2009, année décisive pour tous les acteurs libres de la société civile gabonaise, celle qui voit sa consécration à travers l'attribution du prestigieux prix environnemental Goldman Prize, pour le compte de tout le continent africain.

Cette consécration mérite qu'on s'y attarde un tout petit peu, car au delà de ma modeste personne, contre les menaces et tentatives de toutes sortes, c'est une nouvelle race d'hommes et de femmes, issus de la nouvelle génération de notre société, qui œuvre dorénavant pour plus de justice et de démocratie en Afrique.

Au delà de ma personne et à travers cette récompense, c'est la société civile gabonaise qui s'élève au dessus des clichés et des jugements hâtifs sur son existence et sa capacité à s'illustrer parmi les plus performantes du continent, pour se hisser au niveau mondial.

Malgré les menaces, les complots et les emprisonnements, nous avons maintenu le cap non seulement pour attirer l'attention des autorités sur la stricte nécessité de respecter notre cadre législatif dans le domaine de l'environnement, mais également pour imposer que la réalisation des études d'impact environnemental s'impose à tous les opérateurs économiques, comme l'exige le code de l'environnement.

Et le sommet de Copenhague ? Cette grande messe des Nations Unies. Que d'énergies dépensées ! Que d'argent englouti ! Que de mobilisations humaines pour trois feuilles d'un texte politique non contraignant ! L'échec de Copenhague interpelle les Africains au Sud du Sahara sur une prise de conscience collective face à la suprématie du capitalisme sauvage sur les questions environnementales.

Copenhague fut le terrain de bataille des intérêts des multinationales du Nord, des pays émergents et de la Chine. Et comme on le dit si bien en Afrique, quand deux éléphants se battent ce sont les arbustes qui en pâtissent.



Marc Ona Essangui
Secrétaire Exécutif,
Prix Goldman 2009.



TABLE DE MATIERE

LE MOT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF	3
CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2009	5
I- LES ACTIVITÉS/PROJETS MENÉS AU COURS DE L'ANNÉE.....	6
I-1 Le projet de Cartographie participative dans le bassin du Congo (Financements DFID).....	6
I-2 le projet de facilitation de l'implication des communautés dans la gestion des parcs nationaux et élaboration des textes de loi y relatifs (financement RAINFOREST FOUNDATION UK).....	7
I-3 Le projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance Environnementale (RECAGE Financement EGP de l'UICN NL). 8	
I-4 Le projet FLEGT (financement Union Européenne)	11
I-5 le projet CIFOR (financement CIFOR)	12
II. LE RENFORCEMENT DU DYNAMISME INTERNE ET DES CAPACITÉS TECHNIQUES : LE RECRUTEMENT D'UN PERSONNEL QUALIFIÉ, PLURIDISCIPLINAIRES	15
II.1. Les besoins en matière de système d'informations géographique (SIG)	15
II.2. les besoins en matière d'analyse économique et sociale, et de management des projets.	15
II.3. les besoins en matière d'analyse, de compréhension et d'interprétation des instruments juridiques environnementaux, aux fins de vulgarisation.....	16
II.4. les besoins en matière d'éducation environnementale et d'éco-tourisme	16
III- LE DIFFICILE EXERCICE DU RÔLE LEADER DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE CONTEXTE GABONAIS: LA QUESTION DE LA PRISE DE POSITION ET SES CONSÉQUENCES	17
III.1. Le rôle citoyen et constitutionnel de la société civile au Gabon	17
III.2. Les événements de janvier 2009 au siège de Brainforest, au quartier Louis de Libreville.	18
III.3. Les tensions nées de la prise de position et l'émergence d'un mur d'incompréhension	18
IV- LE CHOIX D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	19
IV.1. La planification stratégique des activités de l'ONG sur l'horizon 2010-2012 ou le choix stratégiques de champs de compétences:	19
V – NOS PARTENAIRES	21
VI – FINANCEMENTS REÇUS	22
vi -1 Masse salariale en 2009	23



CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2009

Placée sous le signe de l'excellence, l'année 2009 a été le lieu du relèvement de plusieurs défis pour Brainforest. Ces défis pouvaient se regrouper en quatre catégories :

- *Réussir l'exécution parfaite des projets confiés par les partenaires et bailleurs de fonds;*
- *Relever à un seuil significatif les compétences techniques internes et le dynamisme de l'ONG;*
- *Définir une orientation stratégique par le choix d'une vision planifiée de nos activités;*
- *Assurer le difficile rôle de leader des organisations de la société civile, dans le contexte sociopolitique gabonais.*

Le but commun à tous ces challenges était d'amener Brainforest à rompre avec l'amateurisme ambiant pour se hisser vers des standards plus conformes aux normes nationales et internationales.

C'est pourquoi le présent rapport vous donne une vue panoramique de ce qu'ont été les activités de Brainforest en 2009, ainsi que des résumés succincts des résultats que l'organisation a obtenus.

Outre les deux premiers objectifs sus mentionnés, une référence sera faite sur le contexte particulier dans lequel l'institution a dû se mouvoir pour obtenir les résultats exposés ici. En effet, la situation sociopolitique du pays en 2009 aura largement pesé sur nos activités.

Nous aurions pu simplement terminer ce rapport 2009 en présentant les partenaires avec lesquels notre organisation travaille. Mais, l'impératif d'exhaustivité commande d'y intégrer les autres processus auxquels l'ONG a participé en tant que membre. Il s'agira, notamment, de la coalition Publiez ce que vous payez, dans le cadre de la promotion de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) au Gabon.





I– LES ACTIVITÉS/PROJETS MENÉS AU COURS DE L'ANNÉE

Cinq projets ont formé l'ossature centrale des activités menées par Brainforest tout au long de l'année 2009.

Axés sur des thématiques diverses, ces projets ont eu deux centres d'intérêt principaux :

- *favoriser la prise en compte résolue et efficiente de la problématique de la gestion durable des ressources forestières au Gabon d'une part,*
- *et d'autre part œuvrer en faveur de la sauvegarde des droits des communautés à bénéficier des retombés directs et indirects des richesses de nos forêts.*

Pour une mise en œuvre pratique de ces objectifs, chacun des cinq projets avait une démarche méthodologique et une orientation stratégique propres. A cet effet, les différents corpus thématiques se déclinent ainsi qu'il suit.

I– 1 LE PROJET DE CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE DANS LE BASSIN DU CONGO

(FINANCEMENTS DFID)

Ce projet vise à sécuriser l'accès des communautés rurales et des peuples autochtones du bassin du Congo aux ressources nécessaires pour leur survie. A ce titre, il supporte l'élaboration de cartes participatives des terroirs traditionnels de ces populations.

Le principe méthodologique de cette action était de produire, avec le concours des populations concernées, une représentation cartographique de leurs zones d'activités.

Ainsi, les points de coordonnées géographiques desdites zones sont recueillis au GPS (positionnement globale par référence satellitaire), puis traités et intégrés au Système d'Information Géographique nationale (SIG).

Cette orientation du projet le positionne à l'intersection de la promotion des droits des communautés et de la mise à disposition des autorités en charge des forêts, d'une information actualisée en matière d'occupation spatiale des sols par les populations des régions forestières.

Dès lors, l'utilité pratique des cartes produites est de pouvoir constituer des outils de plaidoyer pour les communautés autant que des instruments d'aide à la décision pour l'administration en charge du secteur forestier au Gabon.



Le projet de cartographie participative qu'exécute BRAINFOREST a été rendu possible dans le cadre du partenariat avec l'ONG anglaise RAINFOREST FOUNDATION UK basé à Londres.

Au chapitre des résultats à mi-parcours, on peut retenir que depuis le démarrage du projet en mars 2009, 4 esquisses de cartes participatives ont été produites et attendent leur validation.

I-2 LE PROJET DE FACILITATION DE L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS DANS LA GESTION DES PARCS NATIONAUX ET ÉLABORATION DES TEXTES DE LOI Y RELATIFS (FINANCEMENT RAINFOREST FOUNDATION UK)



Ce projet résulte des données d'enquête issues de la mise en application d'un protocole de recherche participative dans les régions périphériques des parcs de Minkébé, Lopé, Ivindo et Waka, en 2008. Initié avec l'appui technique et financier de la Rainforest Foundation UK et en partenariat avec les ONG membres de la plateforme «environnement Gabon», le déploiement de l'exercice de Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) a permis de relever ce qui suit :

- les droits à l'accès, à l'usage et au contrôle des ressources naturelles dont les communautés sont dépendantes pour leurs survies sont en nette régression, du fait de la délimitation des parcs nationaux cités plus haut ;
- les dispositions des articles 18, 19 et 45 de la loi n° 003/2007 du 27 Août 2007 relatives aux parcs nationaux qui traitent de la préservation des droits des communautés riveraines à travers des mécanismes tels que *les contrats de gestion de terroir (Article 19) et les comités consultatifs de gestion locale des parcs (Article 18 et 45)* restent, à ce jour, sans texte d'application ;
- les quelques mesures d'accompagnement prévues dans le document du Programme Sectoriel Forêt Environnement (PSFE) se font toujours attendre, alors que les conditions de vie des communautés locales et des peuples autochtones constitués de Fang et des Pygmées baka, bakoya et babongo ne cessent de se dégrader.

Fort de ces constats, l'idée d'une facilitation de l'implication des communautés à la gestion des parcs nationaux s'est faite jour. Tout comme le besoin de susciter l'élaboration de textes y afférant.

A ce titre, avec le soutien financier de la RFUK et l'accord de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), le projet y relatif intitulé « *Faciliter l'implication des communautés dans la gestion des parcs nationaux et l'élaboration des textes de loi y relatifs* » a été initié.

Comme son titre l'indique, le sortir du projet doit donner lieu à une mise à disposition d'un cadre de concertation et de gestion des parcs nationaux qui intègre de façon effective les droits des communautés locales et autochtones à travers, notamment, l'élaboration des plans de gestion ou la signature formelle des contrats de gestion de terroirs entre l'administration des parcs et les comités consultatifs de gestion locaux.

Cet objectif a conduit Brainforest à définir une démarche méthodologique. Cette dernière s'articule autour des trois grandes étapes qui sont :

- mieux connaître les communautés vivant dans les zones concernées et les aider à diagnostiquer leurs



principaux problèmes en rapport avec la gestion des ressources naturelles et ceux nés du fait de la création du parc;

- faciliter le dialogue à travers la tenue de rencontres de négociations multi-acteurs entre les différents acteurs qui sont, pour cette première phase, les communautés locales et autochtones et l'administration ;
- aider ces différents acteurs dans la mise en œuvre des résolutions qui seront prises.

Dans le souci d'assurer la pérennité du projet, Brainforest a choisi de mettre en œuvre une approche collaborative étroite qui institue un partenariat actif avec les ONG Aventure Sans Frontière et deux organisations de peuples autochtones, le MINAPYGA et Edziengui.

L'autre argument qui a justifié cette collaboration est la volonté d'asseoir un cadre de partage d'expériences et de connaissances en matière, notamment, d'approches participatives et de facilitation du dialogue multi-acteurs.

Entré en exécution en février 2009, le projet a eu pour résultat, les acquis suivants:

- Une base de données constituée d'un ensemble de textes nationaux et internationaux en matière de gestion des aires protégées, ainsi que des rapports sur des expériences similaires dans d'autres pays africains;
- Un ensemble de rapports d'études mettant en exergue les pratiques de quelques communautés riveraines des parcs nationaux, (Minkébé et Pongara) en matière de gestion des ressources naturelles et l'impact de la création de ces parcs sur les modes de vie traditionnel;
- La mise en œuvre d'une plate forme d'échanges multi-acteurs sur la problématique des parcs et la prise en compte des droits des communautés ;
- L'identification de personnes ressources au sein des villages pour la conduite du ?????

Les résultats présentés ici ne doivent cependant pas occulter l'existence d'un certain nombre de difficultés qui ont été de sérieuses pesanteurs dans la poursuite des objectifs globaux du projet.

On peut, à ce sujet, retenir:

- le contexte sociopolitique qu'a traversé le pays suite à la transition politique consécutive au décès du président de la République et les tensions post-électorales.
- l'élargissement du budget qui n'a guère permis de porter nos actions à des niveaux très significatifs
- les changements multiples de responsables à la tête de l'Agence des Parcs, qui ont nécessité à chaque fois de reprendre les négociations relatives à la formalisation du partenariat pour la résolution de la problématique de fond que soulève le projet.

I-3 LE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE (RECAFE FINANCEMENT EGP DE L'UICN NL).



Le projet a pour objet de renforcer le professionnalisme, l'adaptabilité et l'efficacité de BRAINFOREST et d'autres organisations environnementales qui lui sont partenaires. Il s'agit, notamment, de la Plateforme Environnement Gabon.

A cet effet, le projet est un outil au service de la société civile gabonaise ayant pour finalité de permettre à cette dernière un exercice efficient de sa mission d'accompagnement des politiques publiques en matière de gestion durable des ressources forestières.

C'est pourquoi le projet se fixe les objectifs suivants :

- renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles par l'accompagnement, la formation et le financement de compétences spécifiques internes de BRAINFOREST.
- accroître les capacités organisationnelles et institutionnelles de l'ONG par la mutualisation et le partage des expériences issues des actions financées.
- renforcer le monitoring et le suivi des politiques environnementales au Gabon en renforçant la Plateforme Environnement Gabon et en y intégrant un cadre d'échanges et de plaidoyers de la société civile et des medias.
- promouvoir l'intégration des communautés autochtones et locales ou leurs partenaires dans le contrôle et la gestion durable des ressources forestières, afin d'assurer leur participation effective aux négociations concernant leurs droits au sein des espaces forestiers.
- appuyer et stimuler le développement des politiques visant une gestion communautaire et décentralisée des ressources naturelles.



La mise en œuvre de ce projet a démarré en mai 2008 et s'achèvera en juin 2010. Les résultats formels pour le compte de l'année 2009 se déclinent ainsi qu'il suit :

a) Le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles par l'accompagnement, la formation et le financement de compétences spécifiques internes de BRAINFOREST.

Ici, il s'est agi de former l'ONG Brainforest et ses partenaires aux principes méthodologiques de la recherche, auprès de bailleurs, de financement des projets à exécuter,.

A cet effet, l'un des exercices fondamentaux fut de former l'ONG et ses partenaires au mécanisme de la planification stratégique. Ainsi, sous forme de cas pratique, le plan stratégique triennal 2010-2012 de Brainforest fut élaboré en février 2009. Ce document est disponible à ce jour et il a été soumis aux organismes partenaires ainsi qu'aux bailleurs de fonds potentiels.

Outre cette formation, un membre de l'ONG a bénéficié d'une formation en gestion financière des ONG.

b) Accroître les capacités organisationnelles et institutionnelles de l'ONG par la



mutualisation et le partage des expériences issues des actions financées.

Pour cet objectif, l'action a été d'amener les membres de Brainforest et ceux des autres organisations à mener des réflexions visant à permettre une définition performante et innovante des instruments de monitoring de leurs organisations respectives.

Ainsi, on a pu assister à l'organisation d'Assemblées Générales Extraordinaire (AGE), dont la mission était d'examiner, d'élaborer et de valider de nouveaux textes organiques dans les différentes ONG.

A ce titre, les textes de Brainforest ont fait l'objet d'un examen approfondi et de nombreuses modifications, tant sur le fond que sur la forme, ont été introduites dans les textes fondateurs (statuts et règlement intérieur).

Outre ces révisions, l'exercice d'accroissement des capacités organisationnelles et institutionnelles a permis à l'ensemble du personnel de Brainforest de se familiariser et de participer à la validation des autres instruments de travail que sont :

- le plan stratégique 2010-2012.
- le manuel de procédures administratives et comptables ;
- le PTA. Venant à la mutualisation, dans le cadre de la mise en œuvre des éléments du plan d'action FLEGT au Gabon, Brainforest a pu faire bénéficier des formations, à l'ensemble des organisations affiliées au réseau. .

L'implication de ces organisations de la société civile aux activités menées par Brainforest participe du souci de partager les connaissances et leçons apprises, d'une part, et d'autre part de contribuer à la construction d'une société civile forte, dynamique et apte à prendre part à tous les processus majeurs qui engagent notre pays.

c) Renforcer le monitoring et le suivi des politiques environnementales au Gabon en renforçant la Plateforme Environnement Gabon et en y intégrant un cadre d'échanges et de plaidoyers de la société civile et des médias.

Cet axe a porté sur la sensibilisation des médias à prendre en compte les enjeux des thématiques sur lesquelles l'ONG travaille. Aussi, a-t-on pu voir de nombreux articles publiés dans les médias nationaux, mais aussi étrangers, pour relayer à l'opinion publique les problématiques abordées. La brève synthèse des résultats ci-dessus ne doit pas occulter les difficultés rencontrées tout au long de l'année 2009, et dont certaines ont d'ailleurs été mentionnées plus haut.

C'est donc le lieu de dire qu'aux difficultés communes à tous les projets en cours en 2009 et dont le trait saillant est qu'elles sont nées du contexte sociopolitique qu'a connu le Gabon, on peut ajouter les obstacles inhérents aux projets eux-mêmes.

A ce titre, nous mentionnerons essentiellement l'écueil lié à la programmation et au respect strict des délais convenus pour la tenue des formations. Il convient, en effet, de préciser que les formations mentionnées dans le cadre de ce projet de renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles sont assurées par des consultants contactés par l'équipe de projet et qu'à ce niveau, il se pose souvent des problèmes de calendrier. Toutefois, suite à l'évaluation à mi-parcours du projet, de nombreuses activités sont reportées à janvier 2010.

I-4 LE PROJET FLEGT (FINANCEMENT UNION EUROPÉENNE)

Le FLEGT (Forest Law Enforcement Governance and Trade) est la réponse de l'Union Européenne au problème de l'exploitation illégale du bois dans les pays du Bassin du Congo et dans d'autres régions forestières du monde. Ce projet vise la mise en place d'un réseau d'organisations de la société civile, la formation des membres du réseau aux éléments thématiques du plan d'action FLEGT de l'UE et enfin, l'implication active de ce dernier aux discussions nationales relatives à la négociation d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) entre le Gabon et l'Union Européenne.



Le projet qui a démarré en janvier 2009 a une durée de 3 ans. Pour la première année d'exécution, les objectifs attendus étaient, d'une part, la mise en place et la formation du réseau et, d'autre part, la conduite d'une analyse profonde des lois forestières afin d'apporter une valeur ajoutée importante aux travaux visant à réformer le cadre réglementaire forestier en vue d'une utilisation plus rationnelle, durable et équitable de la ressource.

Engagé dans un partenariat avec l'ONG FERN, Brainforest a pu bénéficier de l'exécution de ce processus pour le compte de la société civile au Gabon. C'est ainsi que, par rapport aux deux grands objectifs de l'année en cours, les résultats suivants ont été obtenus :

1) LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU.

L'on retiendra qu'une coalition de 25 organisations de la société civile a été mise en place à ce jour, pour soutenir le processus FLEGT au Gabon, que plusieurs réunions de travail et deux ateliers ont eu lieu au cours de cette année, suivant un calendrier de travail établi au début de la première année d'exécution.

2) l'analyse des textes de lois.

Pour ce qui est de l'analyse des textes de lois, afin de conduire efficacement l'étude, Brainforest a défini les termes de références (TDR) d'une équipe de consultants juristes et experts environnementaux.

Le démarrage effectif de l'analyse des lois n'a cependant pu se faire; en raison, une fois de plus, de l'étroitesse du budget dont l'ONG disposait pour cette première phase du projet.

Au-delà des résultats formellement attendus, c'est le lieu de souligner que le projet a également permis d'engranger des «effets inattendus», conformément au vieux principe théorique de la modélisation et des effets pervers.

A ce sujet, on peut retenir que la mise en œuvre du FLEGT a permis à Brainforest d'engranger un «effet pervers positif»: la consolidation de son processus de «crédibilisation» auprès des partenaires d'une façon générale, et de l'Union Européenne, en particulier.

Ici, la mise en place d'une équipe de projet constituée de personnes jeunes mais dotées d'un capital d'expériences appréciable, motivées et surtout professionnels, a permis de créer un



contexte de travail dynamique. Lequel, a servi de trame de fond des résultats actuels du projet.

Le tableau qui vient d'être brossé ne doit cependant, pas occulter le contexte particulier dans lequel ont été obtenus les résultats ici présentés. En effet, il est important de mentionner que la situation sociopolitique qu'à traversé le Gabon à partir de juin 2009 a lourdement freiné nos activités. Ainsi, le chronogramme établi de commun accord par les différentes parties prenantes du processus FLEGT a par exemple dû connaître de sérieuses perturbations.

A ce titre, au sujet des perspectives à venir, et ce dans un futur immédiat, la focalisation de nos actions ira-t-elle principalement à l'analyse du cadre réglementaire afin de rattraper le retard sur cette activité importante de l'exercice 2009. Ceci, aux fins d'apporter une valeur ajoutée positive aux discussions devant aboutir à l'adoption d'une grille de légalité à la fin de la deuxième année du projet. Ensuite, l'autre effort de travail portera sur la mise à disposition des membres de la société civile, des formations pratiques devant leur apporter une plus-value d'efficacité opérationnelle, dans le cadre de l'adoption et de la mise en œuvre d'un système de suivi de la traçabilité du bois au Gabon.

I-5 LE PROJET CIFOR (FINANCEMENT CIFOR)

Avec pour intitulé *l'Exploitation illégale des bois au Cameroun et au Gabon: processus international FLEGT, tendances nationales et impacts locaux*, le projet vise à saisir l'étendue d'un phénomène dénoncé par la communauté nationale et internationale, ainsi que par des organisations majeures dont le but est de soutenir la mise en œuvre de politiques de gestion durables des ressources forestières dans le monde.

Dans cette logique, le Centre International pour la Recherche Forestière (CIFOR) a défini une approche régionaliste de l'étude de ce fléau. A ce propos, une convention de financement a été signée avec le DGIS néerlandais afin de rendre possible une meilleure connaissance du secteur d'exploitation illégale du bois au Gabon et au Cameroun.

Le but de l'exercice est d'amener les administrations en charge des forêts à mettre en place des mesures correctives ou incitatives adéquates.

Pour parvenir à ce résultat; le projet définit trois grandes articulations:

- Estimation du volume de bois illégal;
- Description de la filière et évaluation des impacts locaux;



- Propositions de solution pour légaliser le « bois illégal » dans ou hors du processus FLEGT;

Le souci de réussir le déploiement de toutes ces articulations sur le terrain a conduit la « Task force projet » à définir un ensemble complexe d'opérations de suivi. C'est pourquoi le CIFOR a chargé Brainforest d'assurer ces aspects pratiques du projet au Gabon.

Avec la constitution, en avril 2008, d'une équipe de projet de trois personnes, le démarrage effectif des activités a eu lieu en juillet 2008 et le projet a pris fin en décembre 2009.

Au sujet des résultats de ce projet, on peut retenir ce qui suit :

1) LE CIRCUIT DE DISTRIBUTION ET LES QUANTITÉS DE BOIS ISSUES DES UNITÉS DE SCIAGE ARTISANALE ILLICITES SONT MIEUX CONNUES.

A partir de l'inventaire des dépôts de bois à Libreville, ainsi que la surveillance en continu, de jour comme de nuit, des différents flux de bois entrant à Libreville par les routes principales et les principaux débarcadères, les types de véhicules transportant du bois illégal et leur chargement, une connaissance plus ou moins parfaite de la chaîne de l'exploitation et de la distribution illégales des produits ligneux a été rendue possible et enregistré sur des fiches.

Cette méthode de travail a permis à Brainforest et au CIFOR de disposer d'une base de données actualisée, fournissant une évaluation précise des quantités de bois issus des sources illégales, qui sont déversées quasi quotidiennement sur le marché urbain pour servir à la construction ou à l'ameublement.

2) ETUDE DU PHÉNOMÈNE EN AMONT DE LA FILIÈRE.

Pour ce résultat, il s'agissait d'amener l'équipe de projet à cerner les mécanismes profonds qui motivent l'exploitation forestière illégale. A ce propos, trois pistes de collecte des données ont été explorées.

a) Les facteurs socioéconomiques.

Pour cette piste, la collecte des données était focalisée sur les acteurs primaires du processus (scieurs illégaux et distributeurs revendeurs des produits de sciages clandestins).

Ici, il était question de vérifier s'il y a un lien de causalité direct entre le chômage des jeunes et l'inflation du recours à l'exploitation forestière illégale, en tant que mode d'accès aux ressources nécessaires à leurs survies.

A partir d'une posture analytique inversée, la recherche des causes socioéconomiques a également nécessité de vérifier si l'importance relative du niveau des gains financiers n'était pas





plutôt le leit motiv du recours à cette pratique.

La formulation des deux axes de recherche a fait transparaître l'importance d'établir une corrélation entre les conditions de vie des exploitants illégaux et le degré d'ancrage dans cette forme d'exploitation forestière.

A cet effet, outre les descentes sur les sites de sciages de bois clandestins en forêt, des indicateurs de suivi concrets avaient été définis et servaient de base d'orientation de la collecte.

b) La collusion administrative ou l'influence pernicieuse de certains responsables administratifs.

Ici, il faut surtout retenir que le projet cherchait non pas à identifier les responsables administratifs qui alimentent le phénomène, mais plutôt à établir avec certitude l'existence tangible du lien avec l'administration.

En effet, dans l'hypothèse validée d'une collusion administrative, il devenait réducteur de circonscrire l'étude du phénomène aux seuls scieurs et revendeurs illégaux. À contrario, il était utile de mesurer cette influence par le jeu d'une recherche subtile de « la source dynamique des facteurs de productions ».

Par cette attitude, l'étude a pu révéler, à un degré significatif, d'où proviennent les moyens de productions et où résident les éléments de garantie sécuritaire nécessaires à la poursuite de l'activité.

c) La lourdeur du système

Elle était la dernière piste de collecte des données et avait pour vocation de permettre une identification précise des zones d'étranglements qui seraient à l'origine de la non-conformité de l'activité avec les textes réglementaires.

En formulant l'hypothèse que la non-conformité aux dispositions réglementaires est due au manque d'information et à la difficulté d'accès aux autorisations de coupe, le projet se propose d'amener les administrations et autres parties prenantes concernées à initier une réflexion commune afin de faciliter les procédures.



II. LE RENFORCEMENT DU DYNAMISME INTERNE ET DES CAPACITÉS TECHNIQUES: LE RECRUTEMENT D'UN PERSONNEL QUALIFIÉ, PLURIDISCIPLINAIRES

La décision prise par les partenaires et autres bailleurs, de confier à l'ONG Brainforest l'exécution sur le terrain des différents projets mentionnés plus haut, traduit l'assurance d'une marque de confiance et, à cet effet, appel l'organisation à être à la hauteur des attentes. C'est pourquoi, afin de donner une réponse satisfaisante à tous, Brainforest a poursuivi son processus de renforcement institutionnel amorcé depuis 2008, en recrutant un personnel pluridisciplinaires qualifié. C'est ce dernier qui, placé à la tête des différents projets, assure le suivi et la mise en œuvre technique des opérations sous la responsabilité hiérarchiques d'un Coordonnateurs des programmes.



II.1. LES BESOINS EN MATIÈRE DE SYSTÈME D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUE(SIG)

Mobilisé par la Rainforest Foundation UK pour assurer l'exécution de la composante Gabon, du projet de Cartographie participative dans le bassin du Congo, Brainforest a dû s'attacher les services d'une personne ressource, spécialisée dans les Systèmes d'Informations Géographiques (SIG).

Ce personnel, recruté au mois de mars 2009, est responsable du projet au Gabon et, à ce titre, dirige une équipe de 10 (dix) personnes comprenant un Assistant de projet, et plusieurs Assistants Cartographes et facilitateurs.

D'un niveau de formation universitaire relevé, ce personnel présente en outre la spécificité d'être féminin. Ceci traduit l'autre souci de l'organisation, de faire la promotion de l'élite féminine du pays.

II.2. LES BESOINS EN MATIÈRE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, ET DE MANAGEMENT DES PROJETS.

La nécessité d'assurer la mobilisation de la société civile gabonaise pour accompagner la mise en œuvre des éléments du plan d'action FLEGT, a pour sa part, décidé l'organisation à recruter un socio économiste, spécialisé sur les questions de foresterie.

En effet, dans le cadre des négociations devant aboutir à la signature d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) entre le Gabon et l'Union Européenne, c'est à ce dernier qu'il revient de concevoir et de mettre en application un plan d'action de la société civile, pour son accompagnement



efficace du processus FLEGT.

C'est aussi à ce dernier que revient la responsabilité d'identifier et de faire assurer des modules de formations, à l'intention des organisations mobilisées pour le FLEGT, afin de renforcer leur niveau technique pour une participation optimale aux négociations.

Universitaire ayant longtemps exercé dans un centre de recherche, dont les problématiques de la foresterie sociale constituent les centres d'intérêts scientifique, ledit personnel technique de Brainforest et en outre doté d'une formation en matière de planification et d'évaluation des projets.

A ce titre, il assure la responsabilité de Chef de projet FLEGT et, est à la disposition de l'ONG depuis 2008. L'équipe dont il est à charge compte plus d'une vingtaine de personnes, issues des différentes organisations de la société civile gabonaise impliquées dans le dossier FLEGT.

II.3. LES BESOINS EN MATIÈRE D'ANALYSE, DE COMPRÉHENSION ET D'INTERPRÉTATION DES INSTRUMENTS JURIDIQUES ENVIRONNEMENTAUX, AUX FINS DE VULGARISATION.

Ici, il faut retenir que le renforcement des capacités techniques de l'ONG, sur cette question, procède de deux origines:

La première, est intimement liée au souci de donner satisfaction à la mission de mener un projet de facilitation de l'implication des communautés dans la gestion des parcs nationaux et d'élaboration des textes de loi y relatifs, en partenariat avec la Rainforest et en collaboration avec des organisations de la société civile locale et l'Agence des Parcs, La seconde, pour sa part, s'articule sur le souci pertinent pour une organisation qui se veut à l'avant-garde des questions environnementales, de disposer d'un département juridique suffisamment à la hauteur, pour permettre à l'ONG d'avoir un niveau très appréciable de compréhension des textes, de leurs enjeux, ou de leurs insuffisances.

Si le recrutement des deux premiers responsables de projets s'est fait sur le plan national, celui du chef de projet juridique est le produit d'une coopération sous-régionale entre deux organisations de la société civile gabonaise (Brainforest) et camerounaise (le CED).

Le Chef de projets juridiques est un juriste spécialisé en droit environnemental. Ayant conduit auprès des communautés rurales camerounaises un certain nombre de projets, ce personnel justifie d'une bonne expérience de terrain.

C'est ainsi qu'il dirige, aujourd'hui, une équipe de deux personnes. Mais il travaille en relais avec d'autres acteurs de son domaine, dans la sous-région, pour renforcer le secteur juridique de Brainforest.

II.4. LES BESOINS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE ET D'ÉCO-TOURISME

Convaincu que pour asseoir une culture de gestion durable des ressources naturelles, notamment forestières, un des moyens efficaces est d'éduquer les masses, Brainforest a commencé à murir, depuis avril 2009, l'idée de déployer un vaste processus de sensibilisation sur la sécurité environnementale. Cette idée, Brainforest l'expose dans son document de planification stratégique 2010-2012. N'étant pas en phase d'exécution, le recrutement ou la formation d'un agent en interne reste en étude.

III– LE DIFFICILE EXERCICE DU RÔLE LEADER DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LE CONTEXTE GABONAIS: LA QUESTION DE LA PRISE DE POSITION ET SES CONSÉQUENCES

L'organisation des sociétés humaines sous une forme étatique consacre des cadres normatifs pour l'épanouissement des acteurs sociaux.

A cet effet, la Loi Fondamentale institue les composantes que sont les acteurs publics investis de la puissance publique (les institutions constitutionnelles) et les acteurs de la société civile, pour désigner toutes les composantes physiques (les citoyens) et morales (les organisations politiques, religieuses, associatives, culturelles, etc.) dont le rôle constitutionnel est d'accompagner les politiques publiques, tout en exerçant une mission de garde-fous.

Le Gabon, dont le système organisationnel est fondé sur ce modèle, obéit à ce principe sociétal. C'est pourquoi des organisations comme Brainforest existent: pour tenter de jouer auprès de l'Etat, le rôle d'accompagnement et parfois de contre-poids que leur confère la Constitution.

Or, la réalité empirique au Gabon, en ce qui concerne l'exercice de ce rôle, rencontre de nombreux soucis. A côté des soucis objectifs en lien avec les faiblesses structurelles et organisationnelles, s'ajoutent aussi ceux, non négligeables, de type subjectifs.

C'est surtout de cette dernière catégorie dont il est question dans cette partie du rapport.



III.1. LE RÔLE CITOYEN ET CONSTITUTIONNEL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU GABON

Loin d'ouvrir une polémique et avant tout débat passionné, nous précisons que la notion de «société civile», au Gabon, regroupe une diversité d'entités dont le dénominateur commun est qu'elles n'exercent pas l'autorité de l'Etat, mais qu'elles prennent leur essence de la nécessité d'accompagner et de compléter l'action publique de ce dernier.

Dans cette acception, il s'agit de retenir que les activités, initiatives, et autres prises de position de la société civile ne peuvent et ne doivent être comprises que dans ce cadre constitutionnel de leur existence.

C'est dans ce contexte qu'évolue Brainforest. C'est également dans cette perspective qu'ont été initiées et continuent d'être initiées toutes les activités que mène l'organisation depuis sa création.

C'est donc le lieu de dire que les réformes institutionnelles, ainsi que le processus de renforcement des capacités humaines et structurelles qui ont été mis en œuvre tout au long des deux dernières années (2008 et 2009), ne visent nul autre objectif que celui de donner à l'ONG les moyens d'accomplir au mieux son devoir citoyen.



III.2. LES ÉVÉNEMENTS DE JANVIER 2009 AU SIÈGE DE BRAINFOREST, AU QUARTIER LOUIS DE LIBREVILLE.

Nonobstant la parfaite connaissance par certains hauts responsables de l'Etat, des principes et cadres réglementaires des organisations de la société civile précisés plus haut, il est à rappeler que des événements malheureux ont eu lieu en janvier 2009, sous la forme d'un arbitraire difficile à justifier.

En effet, quelques responsables de la société civile gabonaise, parmi lesquels figurait le Secrétaire exécutif de Brainforest, ont été interdits de sortie du territoire, puis mis aux arrêts, pour finalement se voir confisquer puis restituer leurs passeports respectifs.

Il est, bien entendu, inutile de dire qu'une telle situation a -conséquence logique- porté préjudice au déroulement normal de certains de nos projets. Mais, il est surtout important de rappeler que de tels dérapages sont regrettables en ce qu'ils constituent l'expression la plus flagrante du recul démocratique, qu'il nous importe de marteler.

III.3. LES TENSIONS NÉES DE LA PRISE DE POSITION ET L'ÉMERGENCE D'UN MUR D'INCOMPRÉHENSION

Loin de prétendre ignorer les mobiles de ces dérapages, il convient de dire tout simplement que les événements de janvier résultent d'une prise de position ouverte, mais que l'émergence d'un mur d'incompréhension sur cette attitude a été le fondement de tout l'acharnement qui s'en est suivi.





IV– LE CHOIX D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Conduire à terme une ambition comme celle que se donne Brainforest nécessite, en plus des capacités techniques et des moyens opérationnels, de disposer d'une vision claire et précise de ce qu'on voudrait faire, et des cimes que l'on voudrait atteindre à brève, moyenne et longue échéance.

Pour se mettre en phase avec cette exigence et partager au mieux sa vision à l'ensemble de ses partenaires et bailleurs, Brainforest a élaboré son document de planification stratégique pour la période 2010-2012.

« Aboutir à une société gabonaise dans laquelle l'environnement sera protégé, avec la participation active des populations qui bénéficieront des retombées économiques de la gestion durable des ressources naturelles »

IV.1. LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DES ACTIVITÉS DE L'ONG SUR L'HORIZON 2010-2012 OU LE CHOIX STRATÉGIQUES DE CHAMPS DE COMPÉTENCES:

La planification stratégique des activités 2010-2012 de Brainforest matérialise, à travers ses différentes articulations, la vision globale de l'ONG au cours de l'horizon temporel indiqué.

En effet, consciente de ce qu'«Aboutir à une société gabonaise dans laquelle l'environnement sera protégé, avec la participation active des populations qui bénéficieront des retombées économiques de la gestion durable des ressources naturelles» ne peut être que le résultat d'un long processus, Brainforest, par souci de réalisme, a donc circonscrit sa planification autour de six axes principaux.

Chaque secteur fait l'objet d'un plan d'activités détaillé à réaliser, aux fins de contribuer à matérialiser la vision institutionnelle de l'organisation.

Protéger

L'environnement est notre engagement

V – NOS PARTENAIRES

- Etat Gabonais
- Rainforest Foundation UK
- Union Européenne
- FERN
- Global Environment Facility
- CARPE
- UICN-NL
- CIFOR
- Global Witness
- Forest Monitor
- REM
- Global Greengrants Fund
- CED
- USAID / MSI
- OCDH
- MEFP



VI – FINANCEMENTS REÇUS

PROJET/ACTIVITÉ	DONATEUR/ PARTENAIRES	OBJET	DÉBUT	FIN	BUDGET TOTAL (FCFA)	DISPONIBILITÉS POUR BRAINFORREST (FCFA)	OBSERVATIONS
RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DE BRAINFORREST EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE (RECAGE)	EGP DE L'UJCN-NL	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS INTERNES DE L'ONG SUR LES OUTILS DE GESTION DE PROJET, LE FUNDRAISING, LE LOBBYING ET ORGANISATIONS DE RÉUNIONS SUR L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS DANS LA GESTION DES FORÊTS	02/04/2008	06/2010	52 476 560	51 984 592,25	
« EXPLOITATION ILLÉGALE DES BOIS AU CAMEROUN ET AU GABON: PROCESSUS INTERNATIONAL FLEGT, TENDANCES NATIONALES ET IMPACTS LOCAUX »	CIFOR	RÉALISATION DES ENQUÊTES DE COLLECTE DE DONNÉES SUR L'EXPLOITATION INFORMELLE DU BOIS D'ŒUVRE DANS LA VILLE DE LIBREVILLE ET DANS LES DÉPARTEMENTS ENVIRONNANTS. (EN DEUX PHASES)	05/2008	07/2009	18 400 000	18 400 000	
			08/2009	12/2009	7 000 000	7 000 000	
« ENSURING A SEAT AT THE TABLE »	UNION EUROPÉENNE / STICHTING FERN	IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE GABONAISE DANS LE PROCESSUS FLEGT AU GABON.	01/2009	05/10/ 2011	63 245 560	21 661 066	« DISPONIBILITÉ » POUR 2009
FACILITER L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA LÉGISLATION DES PARCS NATIONAUX AU GABON	RAINFORST FUND / RAINFORST FOUNDATION UK	FACILITER L'IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA LÉGISLATION DES PARCS NATIONAUX AU GABON	15/02/2009	15/02/2010	18 992 300	12 253 760	
PROJET DE CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE DANS LE BASSIN DU CONGO – COMPOSANTE GABON	DFID / RAINFORST FOUNDATION UK	LES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES, LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE PERSONNEL DES POUVOIRS PUBLICS DANS CHACUN DES TROIS PAYS CIBLES (GABON, RÉPUBLIQUE DU CONGO, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE) ONT LA CAPACITÉ ET LES RESSOURCES POUR CARTOGRAPHIER AVEC PRÉCISION L'OCCUPATION ET L'UTILISATION DES FORÊTS ET DE SE SERVIR DES DONNÉES AINSI OBTENUES POUR PRENDRE ET INFLUENCER LES DÉCISIONS AYANT TRAIT AUX FORÊTS ET AUX COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES	25/03/2009	25/03/2011	140 667 940	69 988 923	DISPONIBILITÉS (OU DÉPENSES) AU MOIS DE NOVEMBRE 2009
BUDGET TOTAL (FCFA)					300 782 360	181 288 341,25	



VI – 1 MASSE SALARIALE EN 2009

JANVIER	2 460 000
FÉVRIER	2 460 000
MARS	3 080 000
AVRIL	7 760 000
MAI	6 865 000
JUIN	5 055 000
JUILLET	5 355 000
AOÛT	5 355 000
SEPTEMBRE	5 385 000
OCTOBRE	5 460 000
NOVEMBRE	5 460 000
DÉCEMBRE	5 460 000
TOTAL ANNUEL	46 695 000
MOYENNE MENSUELLE	3 891 250

Avec une équipe salariée d'une dizaine de personnes à la fin du mois de décembre 2008, Brainforest a débuté l'année 2009 par l'arrestation et la détention de son Secrétaire Exécutif, une situation qui a eu plusieurs effets collatéraux négatifs et qui a entraîné une grande perturbation de ses activités et par ricochet, de son fonctionnement quotidien.

Le démarrage des nouveaux projets (avec FERN et RFUK) a entraîné le recrutement en cours d'année d'un personnel supplémentaire. Le personnel de Brainforest est en définitive estimé à dix-huit personnes salariées à plein temps au 31 décembre 2009.

La masse salariale pour l'année 2009 s'élève ainsi à Quarante six millions six cent quatre-vingt quinze mille (46 695 000) FCFA, soit une moyenne mensuelle de Trois millions huit cent quatre-vingt vingt onze mille deux cent cinquante (3 891 250) FCFA.

Toutefois, avec l'augmentation des effectifs et le démarrage prévisible de nouveaux projets, il est évident que cette moyenne sera plutôt proche ou au-delà de la masse salariale mensuelle du dernier trimestre 2009 (Cf. tableau à droite), soit environ Cinq millions quatre cent soixante mille (5 460 000) FCFA.

Sur cette base, nous planchons au minimum sur une masse salariale annuelle comprise entre Soixante millions et Soixante-dix millions de FCFA.



Quartier Ancienne SOBRAGA (en face de la Direction Générale des Mines)

B.P : 23 749 Libreville – Tel : 44 53 52

E-mail : info@brainforest.org – url : www.brainforest.org

N° enregistrement : 00265/MISPD/SG/CT - NIF : 89616C



INITIATION DES PEUPLES AUTOCHTONES LOCALES À L'UTILISATION DU GPS.



RAPPORT ANNUEL 2009